



Gwen Pennarun
Président de l'association des ligneurs

A l'attention de :

Serge Papin, Système U
Michel-Édouard Leclerc, E. Leclerc
Thierry Cotillard, Intermarché

Messieurs les distributeurs, la survie du bar est entre vos mains !

Le 23 février 2017

Messieurs,

Je me nomme Gwen Pennarun, je suis pêcheur professionnel en Bretagne, ligneur de bar depuis plus de trente ans. Mon activité repose intégralement sur cette espèce, et avec lui, ma famille et mon avenir. Je vous écris ce courrier en tant que président de l'association des ligneurs de la Pointe de Bretagne et au nom de tous les pêcheurs qui se reconnaissent dans les valeurs d'une pêche à petite échelle.

Notre métier consiste à capturer le bar à la ligne, exclusivement. **C'est la technique de pêche la plus douce et la plus écologique.** Elle n'abîme pas les fonds. Elle permet de cibler spécifiquement le poisson recherché. C'est aussi la seule technique qui permet de rejeter à l'eau tous les poissons trop petits, vivants ! Nous pêchons peu mais notre poisson est d'une qualité exceptionnelle, et il se vend bien. **Notre devise n'est pas de faire du volume mais de pêcher peu pour vendre mieux.**

L'association des ligneurs de la Pointe de Bretagne impose à ses adhérents depuis de nombreuses années un repos biologique entre février et mars. En plus de diminuer la pression de pêche sur l'année, ce repos permet **de laisser le poisson se reproduire durant la saison cruciale de la reproduction.**

Malheureusement, c'est durant cette période que le bar est particulièrement vulnérable car il se regroupe pour frayer et **se laisse capturer en quantités astronomiques par des gros chalutiers ou fileyeurs.** Ces derniers ont littéralement mis à sac les populations de bar en Manche, poussant les ligneurs de la zone à sortir de la pêcherie ou à carrément quitter le métier de pêcheur. **En plus d'être une pratique de pêche intolérable, perturbant le frai du poisson, surexploitant une espèce fragile, le poisson qu'ils mettent ensuite sur le marché est de qualité désastreuse et est vendu à un prix ridiculement faible, moins de 40% du prix que nous, nous en retirons.**

Plus au sud, dans le golfe de Gascogne, nous constatons depuis plusieurs années une diminution très inquiétante de la ressource de bar. Nos captures de l'année 2016 ont atteint leur plus bas niveau historique, et nous craignons fortement que la ressource de bar de cette zone s'effondre comme elle l'a fait en Manche.

Comme tous les ans à la même période, nous constatons l'avalanche de promotions de vos enseignes sur ce bar de mauvaise qualité, issu de techniques de pêche non respectueuses du milieu et de la ressource. En réalisant cela, vous vous rendez complices de la surexploitation de cette espèce si précieuse, qui nous faisait vivre, et par là même, de notre propre disparition.

C'est pourquoi nous en appelons à votre responsabilité et vous demandons de cesser de vendre du bar sauvage en période hivernale.

Je vous prie d'agréer l'expression de nos cordiales salutations.

Gwen Pennarun



Systeme U



E.Leclerc



Intermarché